



REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
3 Rue des Frères Robin – B.P. 90 236 – 78532 BUC Cedex  
<http://www.mairie-buc.fr> E-mail : [ccas@mairie-buc.fr](mailto:ccas@mairie-buc.fr)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Délibération N° 2023-CACCAS-01-03 du 02 février 2023

<p><b><u>DATE DE CONVOCATION</u></b></p> <p>13/01/2023</p> <p><b><u>NOMBRE D'ADMINISTRATEURS :</u></b></p> <p>En exercice : 13</p> <p>Présents : 10</p> <p>Votants : 11</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 février à 17h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le treize janvier deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal, 3 rue des frères Robin, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale.</p> <p><i><u>Etaient présents :</u></i></p> <p>Monsieur Stéphane GRASSET, Madame Celeste MESSINA-DOMINIONI, Madame Elisabeth MORELLI, Madame Pierrette MAZERY, Madame Annie CHEVALIER-SAINSILY, Madame BARRET Isabelle, Madame Diane CHARLEMAGNE, Madame CORIZZI Catherine, Madame Anne-Laure de DINECHIN, Madame Malika ZEKRI.</p> <p><i><u>Absents excusés :</u></i></p> <p>Madame Françoise GAULIER, Madame Frédérique SARRAU</p> <p><i><u>Absents :</u></i> Monsieur BOSSE Yann</p> <p><i><u>Pouvoirs :</u></i> Madame Frédérique SARRAU donne pouvoir à Madame Pierrette MAZERY</p>
---	--

**Objet : Don de la famille de Madame et Monsieur aux œuvres sociales**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2242-3,

**VU** le Code Général des Impôts,

Accusé de réception en préfecture 078-267800449-20230208-2023-CCAS-01-03-DE Date de télétransmission : 08/02/2023 Date de réception préfecture : 08/02/2023
--

**CONSIDÉRANT** le souhait de Madame et Monsieur , administrés bucois, de faire au don au CCAS en reconnaissance des actions menées envers eux, transcrit par leur fille, Madame

**CONSIDÉRANT** qu'il appartient aux établissements publics communaux d'accepter ou de refuser les dons et legs qui leur sont faits,

Après avoir entendu l'exposé du Président du CCAS,

**Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**ACCEPTE** le don de l'administrée, qui s'élève à la somme de 160 €,

**AUTORISE** Monsieur le Président du CCAS à percevoir le montant de cette donation d'un montant de 160 € (cent soixante euros) et à signer tous les documents s'y rapportant.

**DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2023 du CCAS en recettes au chapitre 77

**DIT** que cette délibération prend effet dès réception en sous-préfecture et affichage en mairie.

LA PRESENTE DELIBERATION PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES DANS UN DELAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE SA PUBLICATION ET DE SA RECEPTION PAR LE REPRESENTANT DE L'ETAT.

#### EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Buc, le 02/02/2023

Le Président du C.C.A.S.

Stéphane GRASSET

Visa de la Préfecture le : 08/02/2023  
Publication le : 08/02/2023  
Rendu exécutoire le : 08/02/2023



Accusé de réception en préfecture  
078-267800449-20230208-2023-CCAS-01-03-DE  
Date de télétransmission : 08/02/2023  
Date de réception préfecture : 08/02/2023

---

**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** mercredi 8 février 2023 16:16  
**À:** Service Informatique; dgs-fast; drh-fast; ccas-fast; Service Direction Generale  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2023-CCAS-01-03

## ***':. Notification FAST :***

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2023-CCAS-01-03, télétransmis par Stéphane GRASSET.  
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-267800449-20230208-2023-CCAS-01-03-DE.

**Informations sur l'acte**

Numero : 2023-CCAS-01-03

Objet : DON AU CCAS

Date de décision : 08/02/2023

Date de transmission : 08/02/2023

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.10. Divers

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

**FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>

## Acte à classer

2023-CCAS-01-03

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-02-08T16-10-16.00 ( MI243045512 )

Identifiant unique de l'acte :

078-267800449-20230208-2023-CCAS-01-03-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : DON AU CCAS

Date de décision : 08/02/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.10. Divers

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : 3. 2023-CACCAS- 01-03 DON

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Demande de signature

Signé

Transmis

Accusé de réception

Date 08/02/23 à 15:11

Date 08/02/23 à 15:11

Date 08/02/23 à 16:10

Date 08/02/23 à 16:10

Date 08/02/23 à 16:16

Par BORDIER Frederic

Par BORDIER Frederic

Par GRASSET Stéphane

Par GRASSET Stéphane